

Laval théologique et philosophique



A. LAPLANTE, S.S., *La formation des prêtres. Genèse et commentaire du décret conciliaire Optatam totius. Préface du Cardinal G.-M. Garrone. Éd. P. Lethielleux, Paris, 1969. Coll. Théologie, Pastorale et Spiritualité : recherches et synthèses, 220 pages*

G. Petit

Volume 27, Number 1, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020210ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020210ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Petit, G. (1971). Review of [A. LAPLANTE, S.S., *La formation des prêtres. Genèse et commentaire du décret conciliaire Optatam totius. Préface du Cardinal G.-M. Garrone. Éd. P. Lethielleux, Paris, 1969. Coll. Théologie, Pastorale et Spiritualité : recherches et synthèses, 220 pages*]. *Laval théologique et philosophique*, 27(1), 94–95. <https://doi.org/10.7202/1020210ar>

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1971

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

de la morale dite traditionnelle ; de la pléthore « obturante » des opinions avancées par les tenants de ce que les anglo-saxons (ils sont les pionniers de cette nouvelle philosophie, ainsi que ses ferrailleurs les plus nombreux et les plus résolus) appellent *The new morality* ou *Situation ethics*, toutes opinions qui, de l'avis de M. Cunningham, semblent n'avoir en commun que « the rejection of what is referred to as traditional, legalistic, anti-humanist morality ». Tout cela fait que : « The present discussion on situationism is truly a mare's nest, a confusing tangle of reactions to various philosophical and theological traditions, presuppositions, and idioms ». Mais comme « it is generally conceded that there is a striking "family resemblance" among situationists », M. Cunningham pense qu'il vaut la peine d'essayer d'identifier « a few of the more obvious thematic strands of situationism » et de faire de chacun d'eux un exposé critique détaillé, en vue d'aider le lecteur « to see in a general way the pros and cons of philosophical positions which influence situationists or against which they react », et à lire d'un œil critique la série de textes qui lui sont proposés dans la deuxième partie du présent volume. Les principaux « thematic strands of situationism » qu'il expose dans la suite de son essai, sont : l'utilitarisme, l'existentialisme, le pragmatisme et le relativisme. Il y est aussi question, en corollaire, de la portée du « situationism » sur la doctrine des actes intrinsèquement mauvais, de la morale chrétienne et de la loi naturelle.

Contrairement à ce que le directeur de la série *Contemporary Problems in Philosophy* annonce dans son avant-propos, M. Cunningham n'a pas choisi comme « readings », de larges extraits des ouvrages-clés des auteurs qu'il met à contribution, mais des articles (tous, sauf deux, ont pour auteurs des Américains) qu'ils ont fait paraître dans des revues philosophiques et théologiques, et dont le but est de préciser certains points contestés de leurs positions et de réfuter certaines critiques. Peut-être ce choix convient-il mieux à son propos, qui est d'aider le lecteur « to see in a general way the pros and cons of philosophical positions which influence situationists or

against which they react ». Il se peut aussi que certains lecteurs demeurent sur leur faim, et éprouvent le désir de remonter aux sources. Qui sait, M. Cunningham verra peut-être là une excellente raison de se féliciter de son effort.

Eugène BABIN

A. LAPLANTE, S.S., **La formation des prêtres.** Genèse et commentaire du décret conciliaire *Optatum totius*. Préface du Cardinal G.-M. Garrone. Éd. P. Lethielleux, Paris, 1969. Coll. *Théologie, Pastorale et Spiritualité* : recherches et synthèses, 220 pages.

Le présent commentaire, constitue un instrument de travail très précieux pour tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, sont appelés à collaborer à l'application et à l'adaptation aux situations locales du décret conciliaire *Optatum totius* et des « Normes fondamentales pour la formation des futurs prêtres » contenues dans une Instruction de la Congrégation pour l'Éducation catholique publiées le 6 janvier 1970.

Comme nous en avertit S. E. le Cardinal Garrone dans la préface de cet ouvrage : « La méditation du Décret sur la formation des prêtres est la source immédiate et indispensable de tout renouvellement et de tout progrès en quelque partie du monde que ce soit ».

C'est donc dire que ce commentaire est d'une constante actualité pour l'entreprise de la rénovation des Séminaires dans la fidélité à l'esprit authentique du II^e Concile du Vatican et à son objet pastoral.

C'est pourquoi, comme l'écrit S. E. le Cardinal Garrone « il faut louer l'effort accompli par M. Laplante pour donner du texte conciliaire un commentaire précis, bien documenté, permettant une méditation intelligente et approfondie de ce que dit, demande veut l'Église dans la préparation de ses prêtres ».

L'intelligence en profondeur et en étendue de chacune des idées exprimées par le décret *Optatum totius* nous est facilitée par le présent ouvrage qui nous expose la genèse (travaux préparatoires, diverses ré-

dactions, discussion et vote en Assemblée conciliaire) et nous donne un commentaire littéral de chaque paragraphe, dont le texte latin est mis en regard de la traduction fournie par la *Documentation Catholique* légèrement retouchée pour serrer de plus près le texte latin.

L'auteur effectue son travail en se servant des différents textes publiés par la Commission conciliaire des Séminaires, Études et Éducation catholique. Il utilise aussi abondamment, comme en font foi les nombreuses références au bas des pages, les commentaires et livres parallèles parus en diverses langues, ouvrant ainsi des horizons sur l'aspect des pays étrangers, y compris des pays de mission ou l'auteur travaille depuis 20 ans (18 au Japon, en Inde depuis lors). De plus l'auteur ne manque pas de signaler à l'occasion les lieux parallèles contenus dans les autres documents conciliaires qui viennent compléter les directives spéciales sur la formation des prêtres. L'ouvrage se termine par une bibliographie, qui contient les titres additionnels à ceux déjà mentionnés dans les notes et à la table des abréviations, et par un index des documents conciliaires signalés au cours de l'ouvrage et un index analytique.

Ce travail d'un auteur canadien, édité à Paris, mérite une très large diffusion.

G. PETIT

Joseph LEBACQZ, De l'identique au multiple.

Le problème des universaux reconsidéré à la lumière du bergsonisme et des philosophies existentialistes. Un volume broché (16 × 24 cm) de 164 pages. Éditions Nauwelaerts, Louvain, 1968.

Il est des gens qui, devant un terrain ou un champ, pensent d'abord à une aire, à une possibilité de défrichement, de culture ou de fouilles ; il en est d'autres qui y voient tout de suite un bien-fonds. Il en est qui aiment « travailler sur le terrain » ; il en est par contre qui saisissent d'emblée la nécessité d'établir un cadastre. Les premiers parleront d'éléments ou de découvertes *fondamentales* ; les seconds insisteront sur ce

qui est *foncier*. C'est parmi ces derniers que se range le P. Lebacqz.

En relevant ce tour d'esprit, nous avons pensé, avouons-le, à ces deux professeurs que met en scène Claudel ; ils sont désireux de voir surgir du nouveau, mais du nouveau qui soit tout pareil à l'ancien. L'évocation est assurément injuste. Qu'on nous la pardonne cependant : en utilisant maintes fois « foncier » là où pas mal de lecteurs auraient attendu « fondamental », le P. Lebacqz a bel et bien réintroduit dans sa conception des universaux un élément *inné* qu'il tient comme allant de soi. Le Robert signale cette ambiguïté du terme « foncier ». Il eût fallu en tenir compte surtout dans une discussion qui prétend se laisser éclairer par les philosophies existentielles.

Le problème des universaux n'est pas, nous dit l'auteur, celui de savoir s'il existe un pont quelconque entre la singularité, mode propre du réel, et le mode propre à l'esprit, l'universalité. Il s'agit plutôt de saisir comment le concept en sa formalité représente un caractère de pluralité, c'est-à-dire d'identité des divers, inhérent par nature à chacun des individus du genre ou de l'espèce considérés. Si le concept abstrait vaut de tous et de chacun, c'est parce qu'il appréhende l'être concret comme nature spatio-temporelle, en tant donc que son identité singulière implique elle-même non seulement ressemblance mais identité avec d'autres. L'étendue et la durée étant des continus indéterminés, l'extériorité des individus dont elles caractérisent l'essence est à la fois suffisante pour les distinguer les uns des autres et incapable de leur conférer aucune détermination particulière. Chacun se réfère donc à une multitude d'autres au moins possibles qui lui soient identiques quant à l'aspect envisagé (p. 102).

Il s'ensuit ceci : « Saisir une détermination comme universelle, c'est sans doute la tenir pour susceptible en principe de se réaliser ailleurs que dans l'être où on la trouve. Mais c'est aussi savoir qu'à moins de lui découvrir un lien nécessaire avec la nature de cet être, rien ne permet à priori de l'affirmer présente en d'autres êtres, fussent-ils de la même espèce que le premier. C'est savoir, en d'autres termes que chaque cas particulier doit être examiné et justifié